



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 31670

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les aides aux entreprises. Deux aspects se mêlent dans la politique de la France vis-à-vis des aides aux entreprises depuis plusieurs dizaines d'années en France. D'abord une complexité remarquable de la part des communes, des communautés de communes, des départements, des régions et l'État qui développent dans le désordre et l'opacité un ensemble d'aides à l'achat, à l'embauche, à la modernisation, à la création d'associations d'aides aux entreprises. Ce mouvement favorise surtout les entreprises devenues spécialistes dans la récupération de financements publics. Ensuite la conviction du monde politique que l'aide est une solution en soit alors qu'en réalité elle donne surtout un sentiment de pouvoir à ceux qui la distribuent. Enfin, dans la réalité la redistribution par le monde politique de prélèvement sur l'ensemble du monde du travail a plusieurs conséquences : l'entreprise sort de son « métier » pour rentrer dans celui de la recherche de subventions ; le travailleur voit diminuer son pouvoir d'achat ; les banques n'assument plus directement leur compétence d'aides responsables au développement économique. Il lui demande s'il ne serait pas plus cohérent de mettre fin à cette pluralité d'aides qui ne soutiennent pas réellement les entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31670

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7136

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)